

Air France Horizon 2030

ENGAGEMENTS DÉVELOPPEMENT DURABLE
#AIRFRANCETAKESCARE

Pour Air France, le voyage crée la rencontre et l'ouverture sur le monde. Air France s'engage au quotidien pour réduire l'impact de son activité sur l'environnement et proposer à ses clients d'aujourd'hui et de demain un voyage responsable et en toute confiance.

Air France s'engage à :
Réduire de 50%
ses émissions de CO₂ au passager/km d'ici 2030
par rapport à 2005

Réduire de 50%
ses émissions de CO₂ en valeur absolue sur le réseau domestique* d'ici 2024
par rapport à 2019

*(vols métropolitains au départ d'Orly et de région à région)



-50%

de nos émissions de CO₂ par passager/km
par rapport à 2005.

Poursuivre la réduction de notre empreinte sonore.

HORIZON 2030

Neutralité carbone de nos opérations au sol.

-50%

de déchets non recyclés
par rapport à 2011.



4 LEVIERS MAJEURS

RÉDUIRE | **PAGE 4**
LES ÉMISSIONS DE CO₂

ABSORPTION ET EVITEMENT | **PAGE 6**
D'ÉMISSIONS DE CO₂



RECYCLER, RÉDUIRE ET VALORISER | **PAGE 8**
LES DÉCHETS

MOBILISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION | **PAGE 10**
POUR DES ALTERNATIVES CRÉDIBLES

Modernisation de la flotte

Afin de réduire ses émissions de CO₂, Air France modernise sa flotte court, moyen et long-courrier :

- **commande de 60 Airbus A220-300** qui remplaceront progressivement la flotte A318 et A319 ;
- **réception de 38 Airbus A350-900** dont le premier a rejoint la flotte le 27 septembre 2019 ;
- **10 Boeing 787 en flotte ;**
- **sortie des quadriréacteurs** en 2020 (concerne les A340 et A380)

Les 38 Airbus A350 et 60 A220 commandés par Air France consomment jusqu'à **25% de carburant en moins et réduisent jusqu'à 50% les émissions sonores** par rapport à un avion de taille similaire et de conception moins récente.

- **14 ans** : âge moyen de la flotte à ce jour.
- **10 ans** : âge moyen de la flotte prévu d'ici 2030.

< 3 |

de consommation de carburant par passager aux 100 km pour le groupe Air France à horizon 2030

(une voiture à essence consomme environ 6 litres aux 100 km).


REDUIRE
LES ÉMISSIONS
DE CO₂

Un avion plus léger, moins de CO₂


Plus un avion est léger, moins il consomme de carburant. Ainsi, Air France met en place depuis plusieurs années des actions concrètes et pérennes pour alléger chaque voyage.

 **-1 kg** dans tous les avions de la flotte, c'est environ **69 tonnes de CO₂** évitées chaque année.

 Les appareils de dernière génération commandés par Air France sont composés de matériaux plus légers. L'A350 est par exemple composé de matériaux jusqu'à **67% plus légers (53% de composites et 13% de titane)**.

 Les sièges, les conteneurs bagages et la vaisselle sont plus légers. **À bord de l'Airbus A350, le siège Premium Economy est par exemple plus léger de 13 kg**, ce qui participe à la réduction des émissions de CO₂. **La vaisselle est plus légère en cabine Business** grâce à des articles réalisés en mélamine ; soit **- 15 kg** à bord d'un Boeing 787.

 **-6 millions de magazines et journaux embarqués** à bord des vols Air France, soit une économie de près de 940 tonnes de papier par an, ce qui correspond à **-3000 tonnes de CO₂ par an**.

 L'ensemble des documentations pilotes sont digitalisées, soit **23 kg en moins** à bord de chaque vol.

Le plan carburant et l'écopilotage, une manière plus écologique de parcourir les airs

Le plan carburant d'Air France concerne tous les secteurs de l'entreprise. Les opérations aériennes ont un rôle moteur pour que la compagnie soit un acteur du transport aérien écoresponsable, avec comme impératif absolu la sécurité des vols.

Pour y contribuer, 3 leviers

1. **Le renouvellement de la flotte avec des appareils de dernière génération.**
2. **Les actions engagées depuis plus de 6 ans pour diminuer significativement la consommation carburant des avions :**
 - optimisation de la masse embarquée (sièges plus légers, presse digitalisée, documentation pilote digitalisée,...) ;
 - optimisation des performances avion : expérimentation de nouvelles procédures de lavage moteur, partenariat innovation sur les peintures avion ;
 - amélioration de notre efficacité : optimiser l'emport carburant et le choix des routes.

Les initiatives réalisées depuis 2011 permettent de réduire nos émissions CO₂ de l'équivalent de près de 400 000 tonnes par an.

3. **La pratique de l'écopilotage, avec par exemple, le roulage à un ou deux moteurs sur piste.**

Un gain de 3% de consommation a été atteint. Les objectifs sont aujourd'hui de **réduire d'1 à 2% supplémentaires notre consommation d'ici fin 2021**.

L'énergie électrique au sol

- 3 tonnes d'émissions de CO₂ par an et par tapis bagages grâce au remplacement des moteurs thermiques de 12 tapis bagages par une motorisation électrique, avec un nouveau type de batteries lithium-ion issues du recyclage de batteries automobiles.

Air France réduit aussi sa consommation électrique grâce à la modernisation des équipements, à **l'utilisation d'énergie durable pour les bâtiments, bureaux et entrepôts** et à l'inclusion de cet objectif dans les contrats fournisseurs.

Par exemple, à Valbonne, l'équipement écoénergétique a permis au centre de données de **réduire de 2% sa consommation annuelle d'électricité** et de réutiliser l'énergie pour le chauffage des bâtiments.

58% des véhicules de piste sont électriques (à fin 2020)

ABSORPTION ET EVITEMENT D'EMISSIONS DE

CO₂

Notre priorité est de réduire au maximum les émissions de CO₂ générées par nos activités. En complément, nous contribuons à la captation et l'évitement de gaz à effet de serre par des actions partout dans le monde

Des mesures réglementaires

EU-ETS, l'échange de quotas d'émissions : depuis 2012, Air France est soumise à l'application du système européen d'échange de quotas d'émissions de gaz à effets de serre (EU-ETS), dont le périmètre est limité aux vols intra-européens jusqu'à fin 2023.

CORSIA, un système mondial de compensation : dès 2021, pour les vols internationaux, les compagnies aériennes sont engagées à maîtriser leurs émissions de gaz à effet de serre via un système global mondial de compensation des émissions de carbone (CORSIA).

100 % des émissions de CO₂ des vols domestiques

Depuis le 1^{er} janvier 2020, Air France contribue volontairement, à hauteur de **100%** des émissions de **ses vols domestiques**, à des projets de captation et d'évitement de CO₂, certifiés par les labels les plus exigeants et sélectionnés avec EcoAct.

Une offre dédiée pour les clients Entreprise

Air France et KLM proposent à leurs clients entreprise d'acquiescer des crédits carbone provenant de projets de reforestation certifiés Gold Standard.

Ces projets permettent la captation et la séquestration de CO₂ présent dans l'atmosphère



Soutenir la plantation d'arbres

Trip and Tree by Air France est un programme qui permet aux clients de faire un geste pour la planète et de réduire l'impact environnemental de leur voyage. En effet, lors de l'achat d'un billet d'avion sur www.airfrance.com, les clients volontaires peuvent effectuer un don du montant de leur choix pour financer l'un des projets de plantation d'arbres en France et dans le monde.

Faire un don

La plantation d'arbre permet notamment de protéger la biodiversité, d'aider les populations, de stocker du carbone, d'enrichir les sols et de ressourcer l'eau. Avec Trip and Tree, Air France se donne pour ambition de créer la première communauté d'écovoyageurs.

EN CHIFFRES

+200 000 arbres plantés

38 000 eco voyageurs

25 projets sur

4 continents



Le tri sélectif

Air France fait évoluer ses pratiques. Depuis octobre 2019, le tri sélectif à bord des avions concerne :

- **plastique** : bouteilles;
- **carton** : Treta Pak...;
- **aluminium** : canettes;
- **verre** : bouteilles de vin et champagne.

L'ensemble de ces matériaux, triés par le personnel à bord, sont ensuite pris en charge par le prestataire Servair à Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly puis recyclés en France ou en Europe.



Bientôt recyclées !

7 millions de bouteilles en plastique

3 millions de briques

6 millions de canettes

chargés chaque année à bord de nos avions.

S'attaquer au plastique

1 300

tonnes de plastique à usage unique à bord en moins chaque année à compter de fin 2019, soit 210 millions d'articles en plastique à usage unique remplacés par des alternatives durables.



Depuis fin 2019, Air France remplace à bord de tous ses vols :

100 millions de gobelets en plastique par des gobelets en carton.

85 millions de couverts en plastique par des pièces fabriquées et conditionnées à partir de matières biosourcées.

25 millions de bâtonnets en plastique par des mélangeurs en bois.

La compagnie ne distribue plus de pailles en plastique depuis 2015, soit

1,3 million d'unités en plastique en moins.

Air France propose aussi depuis 2018

le sac "Bon appétit" en remplacement de l'assiette et du kit couverts utilisés pour le second repas long-courrier.

Stop au gaspillage !

L'offre à bord des vols Air France s'adapte à l'évolution de consommation de nos clients. Selon la durée du vol et des horaires (vols de nuit par exemple), des adaptations sont réalisées sur les prestations de restauration chargées à bord.

Des nouveautés en matière de digitalisation permettent également de mieux prévoir la demande des clients : pré-sélection du plat chaud en cabine Business déployée début 2020.

Ainsi, par des mesures simples et de bon sens, et par les développements technologiques, Air France parvient à **diminuer le gaspillage alimentaire en garantissant la meilleure expérience de voyage.**

**RECYCLER,
REDUIRE
ET VALORISER
LES DÉCHETS**

MOBILISER LA RECHERCHE ET L'INNOVATION POUR DES ALTERNATIVES

Dans l'attente des grandes ruptures technologiques, les Carburants Aviation Durable, ont été identifiés, sous réserve de leur viabilité économique, comme un axe stratégique majeur pour accompagner la décarbonation du transport aérien. Ils agissent sur la phase de réduction des émissions de CO₂ (jusqu'à 80%) et peuvent être incorporés sur n'importe quel avion, sans aucune modification, ni aucun impact opérationnel. Leurs performances répondent aux exigences du secteur aérien. Ils représentent un véritable levier pour construire le voyage durable de demain.

Engagée dans l'expérimentation du Carburant Aviation Durable



2013

Vol "Joining our Energies - Biofuel Initiative France" au Salon du Bourget.

2014-2016

Lancement du programme "Lab Line for the future", 78 vols alimentés à 10% au Carburant Aviation Durable en expérimentation sur Toulouse-Paris et Nice-Paris.

2017

Signature d'un partenariat innovant public-privé "Engagement pour la Croissance Verte (ECV)" avec les ministères de la Transition écologique et solidaire, des Transports, de l'Économie et des Finances et Airbus, Safran, Suez et Total pour promouvoir l'émergence de filières de Carburant Aviation Durable en France.

2019 2020

livraison des A350 avec du Carburant Aviation Durable (lors des vols de convoyage)

Air France engagé à travers des « Appels à Manifestation d'Intérêts » pour soutenir plusieurs programmes innovants de production de Carburant Aviation Durable en France.

Le Carburant Aviation Durable

Objectif

Écrire la feuille de route d'une future filière de Carburant Aviation Durable pour une aviation française responsable, économiquement viable et pérenne.

Pour cela, Air France souhaite :

- Favoriser l'émergence d'une filière de Carburant Aviation Durable aéronautique française de manière progressive et accompagnée :
 - en développant une dynamique d'économie circulaire au sein des territoires pour favoriser la création d'emploi ;
 - pour un Carburant Aviation Durable qui n'entre pas en compétition avec les cultures alimentaires et dont le cycle de production respecte des critères exigeants de durabilité ;
 - par des mesures incitatives nationales, européennes puis internationales.
- Introduire progressivement le Carburant Aviation Durable pour ses vols.

L'avion électrique

Air France soutient la Fédération Française Aéronautique (FFA) dans l'achat du Pipistrel Alpha Electro, un avion léger monomoteur de deux places, totalement électrique.

La compagnie met l'expertise de ses mécaniciens et techniciens au service de ce nouvel avion.

Avec la Fondation Solar Impulse, partenaires pour une aviation durable

L'objectif de ce partenariat sera d'accélérer dans le monde de l'aviation l'implémentation de solutions économiquement et écologiquement viables. Elles viseront notamment à réduire l'impact des émissions, déchets ou bruit.

Des solutions viables économiquement, dont certaines pourront être exploitées par Air France, et qui toutes seront mises à disposition de l'industrie, pour contribuer à construire un monde plus durable.





Direction de la Communication Air France

corporate.airfrance.com

+ 33 (0)1 41 56 56 00

@AFnewsroom

#AirFranceTakesCare

